

Cas pratique questions pb

Par **lie_dbs**, le **14/10/2014** à **12:50**

Bonjour je doit réaliser mon premier cas pratique.

Le cas pratique est le suivant :

- Un homme a commander un home cinéma sur internet

- mais lors de sa réception, il ne marche pas

=> il souhaite donc former une action en justice pour remboursement, annulation du contrat et indemnisation basé sur une jp

- mais lors de la livraison, le camion à reçu un endommagement causer suite à la chute d'un arbre dans la propriété de l'acheteur

=> l'entreprise souhaite recourir en justice pour dédommagement

Sauf que dans mon cas pratique, il y a des question :

- Mr B. etant mécontent de cette décision que peut il faire ?

- Cette décision peut elle etre contester devant la CCASS ?

- Si Mr B. n'avais former aucun recours contre la décision rendu par les 1er juges, aurau il peut tenter un nouveau procès un an après ?

- Devant quelle juridiction la société doit elle porter son action ?

Donc j'ai fait un cas pratique : regroupant 2 pb de droit : un pour la mauvaise application du contrat et l'autre pour l'entreprise

Mais ai-je bien fait de regrouper les deux dans un cas pratique ? ou doit-je fait un cas pratique par questions (precedente), sachant que la j'ai repondu au question dans un seul cas pratique ?

merci